

# Enquête québécoise sur le cannabis 2019

Méthodologie de l'enquête et caractéristiques  
de la population visée

Pour tout renseignement concernant l'ISQ  
et les données statistiques dont il dispose,  
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
1<sup>er</sup> trimestre 2020  
ISBN 978-2-550-86263-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle  
est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

Mars 2020

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Valérie Roy, statisticienne Florence Conus, chargée de projet
Sous la coordination de :	Robert Courtemanche et France Lapointe
Sous la direction de :	Éric Gagnon
Révision et édition :	Danielle Laplante, coordination de l'édition Julie Boudreault, révision linguistique Gabrielle Tardif, mise en page
Enquête sous la responsabilité de :	Direction des enquêtes de santé Direction principale des statistiques sociales et de santé Institut de la statistique du Québec
Enquête financée par :	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Direction de la méthodologie Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 <sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2410 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : <a href="http://www.stat.gouv.qc.ca">www.stat.gouv.qc.ca</a>

### Notice bibliographique suggérée pour le rapport

ROY, Valérie et Florence CONUS (2020). *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 35 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enquete-quebecoise-cannabis-2019-methodologie.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enquete-quebecoise-cannabis-2019-methodologie.pdf)].

### Avertissement

En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties. Afin de faciliter la lecture des résultats, les proportions de 5 % et plus sont arrondies à l'unité dans le corps du texte. Ainsi, les proportions dont la décimale est ,5 ont été arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. Par exemple, la proportion 20,47 % est arrondie à 20 %, alors que la proportion 20,53 %, à 21 %. Les arrondissements des proportions se terminant par ,5 dans les tableaux et figures varient donc dans le corps du texte.

### Signes conventionnels

- Donnée infime.
- \* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
- \*\* Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

# Remerciements

La réalisation de la deuxième édition de *l'Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) a été possible grâce à la participation et l'engagement de plusieurs personnes. Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement les membres du comité d'orientation de projet (COP), soit :

- Julie Soucy, Émilie Rochette, Dymka Coudé, Audrey Vézina et Daniela Furrer Soliz Urrutia du ministère de la Santé et des Services sociaux ;
- Sébastien Tessier et Mathieu Langlois de l'Institut national de santé publique du Québec ;
- Didier Jutras-Aswad du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal.

De par leur expertise, ils ont participé aux différentes étapes du projet, telles que l'élaboration du questionnaire et du plan d'analyse, les réflexions entourant l'analyse et la lecture de la version préliminaire du rapport, qu'ils ont également commenté. L'enquête n'aurait pas pu être menée sans leur grande collaboration.

À l'ISQ, plusieurs personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités ayant permis de réaliser l'enquête et de produire le présent rapport. Soulignons le travail de :

- Catherine Côté, Joëlle Poulin et Marcel Godbout pour la gestion de collecte des données et la formation des intervieweurs.

Nous voulons également souligner le travail remarquable des intervieweurs de l'ISQ qui ont su établir un climat de confiance lors des entrevues téléphoniques, ce qui a permis de recueillir des informations de haute qualité sur un sujet potentiellement délicat.

Enfin, nous souhaitons également remercier les 10 192 Québécois qui ont participé à l'EQC 2019 en prenant de leur temps pour répondre au questionnaire.

Monique Bordeleau  
Directrice

# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>1 Aspects méthodologiques</b>	<b>7</b>
1.1 Plan d'échantillonnage	7
1.1.1 Population visée	7
1.1.2 Base de sondage	7
1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon	8
1.2 Collecte de données	9
1.2.1 Prétest	9
1.2.2 Stratégie de collecte	9
1.2.3 Résultats de la collecte	10
1.3 Traitement des données	11
1.3.1 Validation	11
1.3.2 Pondération	12
1.3.3 Non-réponse partielle	13
1.4 Analyse des données, précision et tests statistiques	15
1.4.1 Précision des estimations	15
1.4.2 Analyses et tests statistiques	16
1.5 Présentation des résultats	16
1.6 Portée et limites de l'enquête	17
<b>2 Caractéristiques de la population visée</b>	<b>18</b>
2.1 Sexe et âge	18
2.2 Caractéristiques socioéconomiques	19
2.3 Caractéristiques liées à la santé mentale	19
<b>Conclusion</b>	<b>20</b>
<b>Références bibliographiques</b>	<b>21</b>
<b>Annexe</b>	<b>22</b>

# Introduction

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de réaliser l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC) dans le contexte de l'entrée en vigueur des lois légalisant et encadrant la consommation de cannabis à des fins non médicales au Canada et au Québec (17 octobre 2018). Une première édition de cette enquête a été menée en 2018, avant la légalisation, et la deuxième édition a été réalisée entre février et juin 2019. Plus de 10 000 personnes âgées de 15 ans et plus ont participé à l'EQC 2019.

## Objectifs de l'EQC

L'objectif général de l'EQC est de fournir de l'information statistique fiable sur la consommation de cannabis au Québec. Plus particulièrement, l'EQC 2019 vise à :

- établir la prévalence de la consommation de cannabis après l'entrée en vigueur des lois légalisant et encadrant le cannabis à des fins non médicales ;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis ;
- comparer la consommation de cannabis avant et après l'entrée en vigueur des lois.

L'EQC 2019 a permis de recueillir des renseignements sur la consommation de cannabis des Québécois ainsi que sur leurs perceptions à l'égard de cette substance pendant l'année où ont eu lieu les modifications législatives.

Le présent document fournit des informations méthodologiques ainsi que les caractéristiques de la population visée par l'EQC 2019. Il complète l'information présentée dans le rapport intitulé *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et comparaison avec l'édition de 2018*, qui est consacré à l'analyse des résultats. Le présent rapport est composé de deux chapitres. Le premier traite des aspects méthodologiques suivants : le plan d'échantillonnage, la collecte des données, le traitement des données, l'analyse des données, la précision et les tests statistiques, la présentation des résultats ainsi que la portée et les limites de l'enquête. Le second chapitre

dresse le portrait de la population de 15 ans et plus visée par l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, plus haut niveau de scolarité atteint et indice de défavorisation matérielle et sociale (Gamache et autres, 2017)) et des caractéristiques liées à la santé mentale.

Les informations fournies dans ce rapport décrivent les conditions dans lesquelles l'enquête a été réalisée ainsi que le traitement statistique appliqué aux données de l'enquête afin d'en favoriser une interprétation judicieuse. Dans les années à venir, d'autres éditions de l'enquête seront réalisées à intervalles réguliers afin de suivre les comportements et les attitudes de la population et de les comparer avec la période pré-légalisation.

# Aspects méthodologiques

Valérie Roy

## 1.1 Plan d'échantillonnage

### 1.1.1 Population visée

La population visée par l'EQC 2019 correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus vivant en ménage non institutionnel au Québec<sup>1</sup> et étant admissibles au régime d'assurance maladie du Québec. Les personnes vivant dans un ménage collectif institutionnel (hôpital, centre d'hébergement de soins de longue durée [CHSLD], établissement pénitentiaire, centre d'accueil public, centre de réadaptation) ainsi que celles résidant dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18) ou dans les réserves indiennes ne font pas partie de la population visée par l'enquête.

On estime la population visée par l'EQC 2019 à environ 98,7 % de l'ensemble de la population québécoise âgée de 15 ans et plus.

### 1.1.2 Base de sondage

La base de sondage utilisée pour sélectionner l'échantillon de l'enquête a été élaborée à partir des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier présente plusieurs avantages : il permet notamment l'exclusion de la majeure partie des personnes non visées par l'enquête tout en assurant une excellente couverture des individus ciblés. Il permet également la sélection d'individus en fonction de critères d'âge, de sexe et de répartition géographique. Finalement, il contient les variables nécessaires à l'établissement du contact auprès des individus sélectionnés.

Les principaux inconvénients du FIPA découlent de la qualité de la mise à jour des numéros de téléphone, qui sont dans certains cas inexacts et parfois même absents, ce qui complique du même coup le contact et la collecte auprès de la population échantillonnée.

La base de sondage présente une légère sous-couverture puisque certaines personnes admissibles à l'enquête ne sont pas inscrites au régime québécois d'assurance maladie (personnes n'ayant pas renouvelé leur carte de la RAMQ, par exemple) et ne figurent donc pas au FIPA. De même, la base de sondage pourrait compter quelques personnes non admissibles à l'enquête, par exemple celles n'ayant pas encore informé la RAMQ d'un déménagement hors des régions sociosanitaires visées par l'enquête au moment du tirage de l'échantillon. Il est toutefois difficile de quantifier de manière précise la couverture nette de la base de sondage, étant donné que la taille de la population visée ne peut pas être établie de façon exacte. Les meilleures données disponibles pour estimer la taille de la population visée par l'enquête sont les plus récentes estimations de population produites par l'ISQ, soit celles produites en 2019 ajustées pour tenir compte de l'exclusion des personnes en institution et des personnes vivant dans les réserves indiennes. En comparant ces estimations de population à la base de sondage, on peut établir que la couverture de la population visée par le FIPA est d'au moins 95 %. En fait, le pourcentage de couverture est probablement un peu plus élevé, puisque les estimations de population prises en compte dans le calcul incluent des personnes n'étant pas visées par l'enquête, par exemple des résidents non permanents qui ne sont pas couverts par le régime québécois d'assurance maladie.

---

1. Cela inclut les personnes qui vivent dans un ménage privé et celles qui vivent dans certains logements collectifs non institutionnels, tels que les résidences pour aînés et les couvents de religieuses. Selon le recensement (Statistique Canada), un ménage collectif est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes occupant un logement collectif et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Dans l'EQC 2019, la population visée inclut les personnes vivant en ménage collectif non institutionnel et exclut celles qui sont dans un ménage collectif institutionnel.

### 1.1.3 Méthode de sélection de l'échantillon, taille et répartition de l'échantillon

L'un des principaux objectifs de l'EQC est de fournir des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon différentes catégories d'âge (15 à 17 ans, 18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 54 ans et 55 ans et plus). Pour la catégorie d'âge de 18 à 24 ans, on visait aussi à produire des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon le sexe. Le plan de sondage de cette enquête a donc été construit de manière à<sup>2</sup> :

- estimer une proportion de 10 % ou plus parmi les consommateurs de cannabis avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un coefficient de variation (CV)<sup>3</sup> d'au plus 15,0 % dans chacun des quatre groupes d'âge suivants : 15-17 ans, 18-24 ans, 25-34 ans et 35-54 ans ;
- estimer la proportion de consommateurs de cannabis parmi les 55 ans et plus avec une bonne précision relative, c'est-à-dire un CV d'au plus 15,0 %.

L'échantillon sélectionné visait l'atteinte de ces objectifs principaux et d'autres objectifs par sexe, pour la région de Montréal et pour des groupes d'âge de taille plus fine.

Le nombre total de répondants à l'EQC nécessaire à l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment a été fixé à 9 795 personnes. En faisant des hypothèses quant aux taux de réponse et d'admissibilité<sup>4</sup>, ainsi qu'aux taux de consommateurs de cannabis par catégories d'âge chez les individus âgés de moins de 55 ans, on a pu déterminer la taille d'échantillon initiale pour chacune des strates de l'enquête, définies à la fin de la présente section.

Le tableau 1.1 présente la taille d'échantillon, le nombre de répondants visé ainsi que le nombre de consommateurs de cannabis visé par catégories d'âge pour l'EQC.

Un échantillon de 16 329 personnes a été sélectionné à la RAMQ d'après les spécifications de l'ISQ, de manière aléatoire et indépendante d'une strate à une autre. Les strates, visant à assurer un certain contrôle de la composition de l'échantillon, ont été formées par le croisement des variables suivantes : la région (Montréal ou reste du Québec), la catégorie d'âge (15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans et 65 ans et plus) et le sexe de la personne. Au total, 32 strates ont été formées.

Tableau 1.1

Taille d'échantillon, nombre de répondants et de consommateurs de cannabis visés pour l'EQC 2019

Catégorie d'âge	Taille d'échantillon	Répondants visés	Consommateurs visés
		n	
15-17 ans	2 799	1 770	400
18-24 ans	3 953	2 028	800 <sup>1</sup>
25-34 ans	2 609	1 538	400
35-54 ans	5 203	3 333	400
55 ans et plus	1 765	1 125	43 <sup>2</sup>
<b>Ensemble du Québec (15 ans et plus)</b>	<b>16 329</b>	<b>9 795</b>	<b>2 043</b>

1. Étant donné que l'on vise à produire des estimations fiables parmi les consommateurs de cannabis selon le sexe pour les individus âgés de 18 à 24 ans, le nombre de consommateurs visés pour cette catégorie d'âge est de 800 au lieu de 400. De plus, cela pourrait éventuellement permettre de produire des estimations distinctes pour les catégories d'âge 18-20 ans et 21-24 ans. Le nombre de consommateurs visés chez les 18-20 ans est de 311, alors qu'il est de 489 chez les 21-24 ans.
2. Il n'y a pas d'objectif de précision pour une proportion estimée parmi les consommateurs de cannabis chez les 55 ans et plus, mais on s'attend à ce qu'il y ait environ 43 consommateurs de cannabis parmi les 1 125 répondants visés pour cette catégorie d'âge.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

2. Dans la mesure où les hypothèses de collecte (taux de réponse et taux d'admissibilité) sont valides.
3. Des renseignements sur le calcul du coefficient de variation sont fournis à la section 1.4.1.
4. Les hypothèses pour le taux d'admissibilité et pour le taux de réponse au niveau provincial sont respectivement de 99 % et environ 61,0 %. Les hypothèses de taux de réponse varient selon la catégorie d'âge.



## 1.2 Collecte de données

### 1.2.1 Prétest

Pour nous assurer de l'intelligibilité du questionnaire, dans un contexte où la majeure partie de son contenu est le même que celui de l'édition 2018 de l'enquête, nous avons effectué un prétest abrégé. Comparativement à un prétest usuel, celui-ci est d'une durée plus courte, et nous espérons pouvoir conserver les données fournies par les répondants dans les estimations produites en fin d'enquête. Cela était envisageable, puisque nous nous attendions à ce qu'il y ait peu de modifications au questionnaire. Ce prétest s'est déroulé du 11 au 14 février 2019, et les entrevues ont été effectuées au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) réalisées avec le logiciel Interviewer de Voxco. Étant donné la durée restreinte de ce prétest et afin d'éviter des retards, il a été décidé que seulement des individus âgés de 18 ans et plus et pour lesquels un numéro de téléphone est déjà présent dans le FIPA seraient échantillonnés. Ainsi, un échantillon de 300 individus<sup>5</sup> a été tiré selon un plan aléatoire stratifié parmi les 10 971 individus de l'échantillon initial qui remplissaient ces critères.

À la suite de l'analyse des résultats du prétest, certaines modifications ont été apportées au questionnaire, mais puisque ces modifications étaient mineures, il a été possible de conserver les données fournies par les 103 répondants au prétest dans les estimations produites en fin d'enquête. Ainsi, pour les répondants au prétest, les réponses aux questions ayant subi des modifications ont été remplacées par des données manquantes. Les non-répondants au prétest ont pour leur part été sollicités à nouveau dans l'enquête, et on leur a fait répondre à la version la plus à jour du questionnaire.

### 1.2.2 Stratégie de collecte

La collecte des données pour les non-répondants du prétest ainsi que pour les 16 029 individus ne faisant pas partie du prétest s'est déroulée du 6 mars au 9 juin 2019. Une lettre de présentation de l'enquête a d'abord été envoyée aux personnes sélectionnées pour leur expliquer les objectifs de l'enquête et les inviter à se rendre sur le site Web pour remplir le questionnaire électronique. Pour les adolescents de 15 à 17 ans, une lettre d'information a d'abord été envoyée aux parents afin de les informer que leur enfant avait été sélectionné pour participer à cette enquête. Environ deux semaines après l'envoi de la lettre initiale, chaque individu échantillonné n'ayant pas déjà rempli son questionnaire Web a reçu une lettre de rappel lui demandant de le faire. Pour les individus faisant partie du premier lot<sup>6</sup>, moins de deux semaines après l'envoi de cette lettre, des appels téléphoniques ont été faits afin d'inciter les individus n'ayant pas déjà rempli leur questionnaire Web à le faire. Nous tentions de convaincre la personne échantillonnée de remplir le questionnaire sur le Web, mais si elle n'avait pas accès à Internet ou ne voulait pas remplir son questionnaire sur le Web, nous lui offrions de procéder par entrevue téléphonique. Pour les individus faisant partie du second lot, les appels téléphoniques<sup>7</sup> ont débuté environ deux semaines plus tard. Contrairement à ce qui avait été fait pour le premier lot, une seconde lettre de rappel a été envoyée environ une semaine avant le début des appels aux personnes échantillonnées n'ayant pas rempli le questionnaire Web. Dans cette lettre, nous leur demandions de le remplir ou de nous contacter afin de réaliser une entrevue téléphonique. Finalement, moins de trois semaines avant la fin de la collecte des données, une lettre a été envoyée aux individus qui n'avaient pas encore répondu au questionnaire et que nous avions été incapables de joindre par téléphone<sup>8</sup>. Dans cette lettre,

5. Comme lors de l'édition 2018 de cette enquête, environ la moitié de l'échantillon du prétest a été échantillonné parmi les personnes âgées de 18 à 24 ans, puisqu'il s'agit de la catégorie d'âge pour laquelle la proportion de consommateurs de cannabis est la plus élevée, et que nous voulions nous assurer de l'intelligibilité de toutes les questions du questionnaire, y compris celles se rapportant à la consommation de cannabis.
6. Pour faciliter la gestion de la collecte des données, un lot a été attribué, à partir d'un tirage selon un plan aléatoire stratifié, à chacun des 16 029 individus ne faisant pas partie du prétest. Environ la moitié des personnes ont été attribuées à un premier lot, alors que l'autre moitié a été attribuée à un second lot. Les non-répondants au prétest ont été attribués au premier lot.
7. Comme pour les individus faisant partie du premier lot, nous tentions de convaincre la personne de remplir le questionnaire électronique sur le Web, mais si elle n'avait pas accès à Internet ou ne voulait pas remplir son questionnaire sur le Web, nous lui offrions de procéder par entrevue téléphonique.
8. Il s'agit des personnes pour qui nous n'avons pas eu de confirmation que le numéro de téléphone trouvé leur appartenait bien.

nous leur demandions de nous contacter pour réaliser l'entrevue par téléphone ou de remplir le questionnaire Web, selon leur préférence.

La collecte des données s'est effectuée par interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) et/ou par auto-interview assistée par ordinateur (AIAO) à partir du logiciel Interviewer de Voxco. La durée moyenne des entrevues téléphoniques a été d'environ 15 minutes. L'ITAO et l'AIAO présentent des avantages quant à la qualité des données par rapport aux autres méthodes de collecte. Premièrement, le libellé des questions, comprenant les périodes de référence et les pronoms, est personnalisé automatiquement en fonction de facteurs comme l'âge et le sexe du répondant, et des réponses aux questions précédentes. Deuxièmement, des mesures de contrôle isolent les réponses incohérentes ou hors-norme, et des instructions apparaissent à l'écran lorsqu'une telle situation se présente. Le répondant reçoit une réaction immédiate, et une correction de l'incohérence peut être apportée. Troisièmement, le processus fait en sorte que le répondant saute automatiquement les questions qui ne le concernent pas.

En cas d'absence de contact ou de refus, plusieurs stratégies visant à joindre les personnes ou à les convaincre de participer ont été mises en œuvre<sup>9</sup>. D'autres stratégies particulières ont également été employées auprès des individus pour lesquels aucun numéro de téléphone n'était inscrit dans le FIPA et pour lesquels la recherche automatisée<sup>10</sup> n'avait pas permis non plus de leur attribuer un numéro de téléphone (8,1 % des personnes échantillonnées).

### 1.2.3 Résultats de la collecte

Comme les taux de réponse généralement présentés par l'ISQ, les taux présentés pour l'EQC sont pondérés<sup>11</sup>. Ils tiennent compte, entre autres facteurs, de la non-proportionnalité selon l'âge<sup>12</sup> de l'échantillon de l'enquête.

#### ► Taux d'admissibilité

Comme attendu, le taux d'admissibilité pondéré<sup>13</sup> à l'enquête est très élevé (99,1 %). Seules quelques personnes ont été jugées inadmissibles au moment de la collecte : celles qui avaient déménagé dans un ménage collectif institutionnel ou à l'extérieur du Québec, celles qui résidaient dans une réserve indienne ou celles qui étaient décédées.

#### ► Taux de réponse

Au total, 10 192<sup>14</sup> personnes ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré<sup>15</sup> de 65,8 %. L'absence de numéro de téléphone ou la présence de mauvais numéros dans la base de sondage contribuent considérablement à la non-réponse (26,3 % des non-répondants, ce qui correspond à environ 9,0 % de tous les répondants et non-répondants à l'enquête).

Le nombre de répondants par catégorie d'âge varie entre 1 196 (55 ans et plus) et 3 436 (35-54 ans). L'objectif quant au nombre de répondants attendu (tableau 1.1) a été atteint dans chacune des catégories d'âge.

9. Exemples de stratégies mises en œuvre : tenter de joindre les personnes à des heures différentes, utiliser des postes téléphoniques « fantômes » (qui masquent le numéro du téléphone appelant), faire appel à des intervieweurs spécialisés dans la conversion des refus.
10. Une recherche par adresse effectuée par la firme Échantillonneur ASDE à l'aide de bottins informatisés a permis de réduire considérablement la proportion de personnes pour lesquelles aucun numéro de téléphone n'était disponible parmi les personnes échantillonnées (la proportion est passée de 16,5 % à 8,1 %).
11. Plus de renseignements sur la pondération sont fournis à la section 1.3.2.
12. Étant donné les objectifs de précision par catégorie d'âge, la proportion de la taille de l'échantillon par rapport à la taille de la population diffère d'une catégorie d'âge à l'autre. Ainsi, les individus les plus jeunes sont surreprésentés dans l'échantillon.
13. Le taux d'admissibilité est pondéré avec le poids initial, qui correspond à l'inverse de la probabilité de sélection.
14. Comme mentionné à la section 1.2.1, les 103 répondants au prétest (pendant la période du 11 au 14 février 2019) ont été considérés comme répondants à l'enquête, puisque les modifications apportées au questionnaire entre le prétest et l'enquête étaient mineures.
15. Le taux de réponse est pondéré avec le poids initial ajusté pour l'inadmissibilité (ajustement décrit à la section 1.3.2).

Le nombre de répondants qui ont déclaré avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois est de 2 211; selon la catégorie d'âge, ce nombre oscille entre 77 (55 ans et plus) et 783 (18-24 ans). Les hypothèses de départ quant aux nombres de consommateurs attendus (tableau 1.1) ont quasiment été confirmées pour la catégorie d'âge de 18 à 24 ans et elles l'ont été pour toutes les autres catégories d'âge et pour le Québec. Les taux de réponse attendus ont été atteints pour toutes les catégories d'âge, alors que les taux de personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois sont légèrement moins élevés que ceux prévus<sup>16</sup> pour les catégories d'âge de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans. Le tableau 1.2 présente le nombre de répondants, le taux de réponse pondéré ainsi que le nombre de répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis par catégories d'âge.

## 1.3 Traitement des données

### 1.3.1 Validation

Le recours aux questionnaires informatisés (ITAO et AIAO) permet une saisie automatique des réponses fournies par les répondants. La très grande majorité des questions sont autocodées, c'est-à-dire que l'intervieweur ou le répondant n'a qu'à cocher le choix de réponse : la saisie s'en trouve donc réduite au minimum. De plus, les collectes téléphoniques et sur le Web étant entièrement informatisées, plusieurs validations de base sont réalisées pendant l'entrevue, notamment la vérification du respect des choix de réponse pour les questions fermées ou celle de l'adéquation des sauts de section, pour les blocs de questions ne s'adressant qu'à un sous-groupe de répondants.

Une validation a posteriori a été effectuée, visant à vérifier principalement que, pour un même répondant, les liens logiques du questionnaire ont été respectés. Ceci a permis de relever quelques erreurs qui ont ensuite été corrigées. À cette étape, la codification des réponses aux questions permettant de distinguer les non-répondants partiels des répondants qui n'étaient pas concernés par une question a également été vérifiée. Des vérifications concernant le statut de réponse des individus (répondants, non-répondants ou inadmissibles) ont aussi été

Tableau 1.2

**Nombre de répondants, taux de réponse pondéré et nombre de consommateurs de cannabis selon les catégories d'âge, EQC, 2019**

Catégorie d'âge <sup>1</sup>	Répondants	Taux de réponse pondéré	Répondants ayant déclaré avoir consommé
	n	%	n
15-17 ans	1 886	68,3	405
18-24 ans	2 085	52,8	783
25-34 ans	1 589	61,5	448
35-54 ans	3 436	66,6	498
55 ans et plus	1 196	69,2	77
<b>Ensemble du Québec (15 ans et plus)</b>	<b>10 192</b>	<b>65,8</b>	<b>2 211</b>

1. Il s'agit de la catégorie d'âge selon le fichier du FIPA.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

16. Ces hypothèses se basaient sur les résultats obtenus à la première édition de cette enquête, avec une légère augmentation prévue pour certaines catégories d'âge.

effectuées. Cela nous a principalement permis de conserver comme répondants certains individus qui n'avaient pas rempli le questionnaire en entier.

Enfin, on a effectué la validation des codes postaux fournis par les répondants afin de s'assurer que chaque répondant était classé dans la bonne région (Montréal ou reste du Québec) et de créer des indicateurs adéquats tels que l'indice de défavorisation matérielle et sociale.

### 1.3.2 Pondération

La pondération consiste à attribuer à chaque répondant de l'enquête une valeur, c'est-à-dire un poids qui correspond au nombre de personnes qu'il « représente » dans la population. La pondération est essentielle pour la production des diverses estimations tirées de l'enquête. Elle nous permet de rapporter les données des répondants à la population visée et, ainsi, de faire des inférences adéquates à cette population, bien que celle-ci n'ait pas été observée dans sa totalité.

En raison des objectifs de diffusion de l'enquête selon l'âge, l'échantillon a été réparti par catégories d'âge. Toutefois, cette répartition est différente de celle de la population du Québec. La pondération permet la correction de la distorsion créée par le plan de sondage utilisé pour la sélection de l'échantillon.

De plus, il est connu que, dans les enquêtes, la probabilité de répondre varie selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques. Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments en les intégrant à la pondération, qui sera utilisée lors de la production de statistiques à partir des données de l'enquête. La pondération est également l'un des éléments à considérer pour estimer correctement la précision des données.

La stratégie de pondération établie pour cette enquête tient compte, entre autres, de la probabilité qu'une personne soit sélectionnée dans l'échantillon et de la portion de l'échantillon qui s'est avérée inadmissible lors de la collecte des données. Elle comprend également un ajustement pour la non-réponse totale à l'enquête, de même

qu'un ajustement des poids afin que leur somme corresponde aux effectifs de la population visée de l'enquête par région (Montréal ou le reste du Québec), groupe d'âge et sexe. Il s'agit des *Estimations de population révisées annuellement selon le territoire, le sexe et l'âge, au 1<sup>er</sup> juillet, 2018*<sup>17</sup> que l'on rapporte à la population visée en retirant les effectifs résidant dans une réserve indienne et en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA).

#### ► Description des étapes

La première étape consiste à calculer le poids initial de chaque individu faisant partie de l'échantillon, ce qui correspond à l'inverse de sa probabilité de sélection.

Ensuite, on doit ajuster ce poids pour tenir compte de l'inadmissibilité de certaines personnes à l'enquête (décès, personnes résidant dans une institution publique, une réserve indienne ou dans les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18), etc.). En effet, le statut d'admissibilité étant inconnu pour la plupart des non-répondants, il faut réduire leur poids pour tenir compte du fait qu'une partie d'entre eux est probablement inadmissible. Pour ce faire, on multiplie le poids de ces personnes par le taux d'admissibilité pondéré observé à l'enquête, qui correspond à la proportion pondérée (avec le poids initial) de personnes admissibles parmi celles pour lesquelles l'admissibilité a pu être déterminée lors de l'enquête. L'ajustement a été fait selon huit catégories d'âge, puisque la proportion de personnes inadmissibles varie selon l'âge de la personne. À titre d'exemple, il y a plus de décès chez les personnes plus âgées.

L'étape suivante est l'ajustement pour la non-réponse totale. On utilise la méthode du score de propension (Haziza et Beaumont, 2007 ; Etinge et Yansaneh, 1997) à répondre, qui consiste à modéliser le fait d'être répondant ou non à l'enquête<sup>18</sup> et à créer ensuite des classes de pondération correspondant à des groupes d'individus ayant des caractéristiques et des proportions de répondants semblables. Le poids des répondants est ajusté par l'inverse du taux de réponse dans chacune des classes formées à partir de cette méthode.

17. Source : Institut de la statistique du Québec, *Estimations de population (1996-2018 : série produite en mars 2019)*, pour le découpage géographique en vigueur en mars 2019.

18. Les variables (qui sont issues ou créées à partir du FIPA) retenues dans le modèle sont : le sexe, le groupe d'âge, la langue de correspondance, la taille du ménage, l'indice de défavorisation matérielle et la présence ou non d'un conjoint.

Par la suite, on vérifie qu'aucun individu n'a de poids très élevé comparativement aux poids des individus de la même catégorie d'âge afin de s'assurer qu'une personne n'ait pas une influence induite sur les statistiques produites. Cette vérification nous a permis de conclure qu'il n'y avait pas de poids trop élevés dans cette enquête, et aucun ajustement n'a été nécessaire.

Enfin, la dernière étape de la pondération est le calage aux marges<sup>19</sup>, c'est-à-dire une poststratification dans ce cas-ci. Cet ajustement assure que la somme des poids de toutes les personnes répondantes correspond bien à la population visée par l'enquête, telle qu'elle est définie. Il consiste à rapporter les *Estimations de population révisées annuellement selon le territoire, le sexe et les groupes d'âge spécifiques, au 1<sup>er</sup> juillet, 2018* à la population visée en retirant les effectifs résidant dans une réserve indienne et en appliquant un taux d'admissibilité des personnes résidant dans une institution publique (estimé à partir des données du FIPA). Les poids des répondants ont donc été ajustés selon les totaux des 32 post-strates définies par le croisement de la région (Montréal ou reste du Québec), du groupe d'âge en huit catégories et du sexe. On appelle ces poids ainsi construits les poids populationnels, puisque leur somme correspond au nombre de personnes dans la population visée, soit 6 973 442 personnes dans le cadre de cette enquête.

### 1.3.3 Non-réponse partielle

#### ► Définition

La pondération tient compte de la non-réponse totale, mais n'a pas été ajustée pour la non-réponse partielle. Cette dernière se produit lorsqu'une variable (ou un indicateur créé à partir de plusieurs questions) comporte des données manquantes pour les répondants à l'enquête. Il est connu qu'une non-réponse partielle importante peut entraîner certains biais dans les estimations, au même titre que la non-réponse totale, s'il s'avère que les non-répondants présentent des caractéristiques différentes de celles des répondants et, de surcroît, si ces caractéristiques sont liées au thème abordé. Le taux

de non-réponse partielle pondéré pour une variable donnée se définit comme le rapport entre le nombre pondéré de personnes qui n'ont pas répondu à la question et le nombre pondéré de personnes qui auraient dû y répondre. Plus ce taux est élevé, plus le risque de biais induits par la non-réponse partielle est grand. En général, lorsque l'on analyse des données d'enquête, il est raisonnable de faire l'hypothèse qu'un taux de non-réponse partielle inférieur à 5 % a un effet négligeable sur les estimations à l'échelle provinciale, sauf dans la situation où cette non-réponse est très caractérisée. Les variables pour lesquelles le taux de non-réponse partielle dépasse ce seuil de 5 % doivent en général être analysées plus en profondeur au regard des biais. En raison des faibles taux de non-réponse partielle observés pour la grande majorité des variables de l'EQC 2019, les risques de biais, relativement à la précision des estimations, sont assez faibles. Les variables qui présentent une non-réponse partielle supérieure à 5 % sont présentées dans le tableau A1 – *Variables présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2019* en annexe.

#### ► Analyse de la non-réponse partielle

Pour chacune des variables énumérées au tableau A1, une analyse de la non-réponse partielle a été effectuée. Pour ce faire, on a redistribué la non-réponse partielle de chaque variable au sein des catégories de réponse existantes en tenant d'abord compte des caractéristiques des non-répondants<sup>20</sup>. La distribution estimée ainsi obtenue a été comparée à celle obtenue par la redistribution des non-répondants partiels faite sans que leurs caractéristiques aient été prises en compte. La comparaison de ces distributions a révélé que, pour toutes ces variables, les deux distributions s'avéraient très similaires, ce qui suggère que la non-réponse partielle n'a qu'un effet négligeable sur les estimations. La dernière colonne du tableau A1 indique, pour chacune des variables examinées, l'effet de la non-réponse partielle sur l'analyse.

19. Le *calage aux marges* est une procédure que l'on peut appliquer pour incorporer des données auxiliaires. Cette procédure rajuste les poids d'échantillonnage au moyen de multiplicateurs appelés *facteurs de calage*, lesquels font correspondre les estimations aux totaux connus. La poststratification est un cas particulier de calage aux marges (c'est un calage avec une seule marge). On favorise cette approche lorsque possible, c'est-à-dire lorsque toutes les valeurs de la marge sont connues.

20. Les analyses ont été effectuées selon six variables de croisement : l'âge, le sexe, la mesure de faible revenu du ménage, le niveau de scolarité, l'indice de défavorisation matérielle et sociale et la langue de correspondance.

Une seule variable présentant un taux de non-réponse partielle élevé, soit le revenu du ménage, a été imputée afin que le risque de biais soit minimisé. Ce traitement est expliqué à la section qui suit.

### ► Imputation

Le revenu personnel des individus est une information généralement plutôt difficile à obtenir des répondants dans une enquête populationnelle, et l'EQC ne fait pas exception. Les questions Q51 à Q52d portaient sur l'estimation, pour les 12 derniers mois, du revenu total de l'ensemble des membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues. Le répondant avait la possibilité de fournir soit une valeur exacte, bien qu'approximative, soit une estimation sous forme de catégorie en indiquant la tranche de revenu<sup>21</sup> correspondant à la situation de son ménage. Parmi les 10 192 répondants, une proportion pondérée de 12,2 % a refusé ou n'était pas en mesure d'indiquer le revenu du ménage, alors qu'une proportion pondérée de 12,8 % a déclaré le revenu du ménage à l'aide d'une catégorie.

En considérant la déclaration sous forme de catégorie comme une non-réponse partielle, on obtient un taux global pondéré de non-réponse partielle de 25,0 %.

En présence d'une non-réponse partielle aussi élevée dans les enquêtes, l'imputation de données de manière à réduire au minimum les risques de biais est une pratique recommandée. Une imputation du revenu total du ménage pour les non-répondants partiels à cette question a donc été faite. Une valeur exacte de revenu a également été imputée aux répondants qui ont fourni

un revenu sous forme de catégorie, car cette valeur était nécessaire dans plusieurs cas lors de la création d'un indicateur du niveau de revenu du ménage.

Pour les répondants n'ayant fourni aucune information concernant le revenu de leur ménage, le revenu exact a été imputé par régression linéaire<sup>22</sup>. Pour les répondants ayant fourni le revenu uniquement sous forme de catégorie, le revenu exact a été imputé séparément par catégorie de revenu à l'aide de l'imputation aléatoire par donneur (*Hot deck*) à l'intérieur de classes d'imputation. Pour chaque catégorie de revenu, on a d'abord créé les classes d'imputation par la méthode du score avec des caractéristiques du ménage et du répondant liées significativement au revenu du ménage<sup>23</sup>.

L'imputation de données a pour effet d'augmenter artificiellement le nombre de répondants ayant une donnée de revenu du ménage, sans que l'on en tienne toutefois compte dans l'estimation de la variance selon les méthodes habituelles, ce qui fait que la variance des estimations faisant intervenir le niveau de revenu est sous-estimée. Il est important de tenir compte de cette réalité lors de l'interprétation des résultats. Par exemple, il est recommandé d'interpréter avec prudence les différences significatives dont le seuil observé se trouve très près du seuil de signification.

21. Les catégories de revenu proposées étaient les suivantes : moins de 10 000 \$, de 10 000 \$ à moins de 20 000 \$, de 20 000 \$ à moins de 30 000 \$, de 30 000 \$ à moins de 40 000 \$, de 40 000 \$ à moins de 50 000 \$, de 50 000 \$ à moins de 60 000 \$, de 60 000 \$ à moins de 80 000 \$, de 80 000 \$ à moins de 100 000 \$, de 100 000 \$ à moins de 120 000 \$, de 120 000 \$ à moins de 140 000 \$ et 140 000 \$ et plus. De plus, pour certaines catégories de revenu, une question supplémentaire était posée au répondant. Pour la catégorie « de 10 000 \$ à moins de 20 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 15 000 \$, pour la catégorie « de 20 000 \$ à moins de 30 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 25 000 \$ et pour la catégorie « de 30 000 \$ à moins de 40 000 \$ », on demandait si ce revenu est supérieur à 35 000 \$.
22. Trois modèles différents ont été construits : un pour les répondants de moins de 20 ans, un pour les individus de 20 ans ou plus qui travaillent et un pour les individus de 20 ans ou plus qui ne travaillent pas. Les variables explicatives retenues dans au moins l'un des trois modèles sont : le groupe d'âge, l'indice de défavorisation matérielle, l'indice de défavorisation matérielle et sociale, le niveau de détresse psychologique, la perception de l'état de santé, le pays de naissance (Canada ou autres pays), la langue la plus souvent parlée à la maison (français ou autres langues), le niveau de scolarité, l'occupation principale au cours des 12 derniers mois, le nombre de personnes dans le ménage et le croisement entre la composition du ménage et le sexe du répondant.
23. Les variables ayant servi à construire les classes d'imputation sont le groupe d'âge, l'indice de défavorisation matérielle, la perception de l'état de santé, l'occupation principale lors des 12 derniers mois et le nombre de personnes dans le ménage.

## 1.4 Analyse des données, précision et tests statistiques

### 1.4.1 Précision des estimations

Dans toute enquête statistique, les estimations produites sont entachées d'erreurs. Il y a d'une part l'erreur liée à l'échantillonnage (voir section suivante), qui est attribuable au fait que seule une partie de la population visée est sélectionnée pour participer à l'enquête, et d'autre part, celles qu'entraînent, par exemple, la non-réponse, une faiblesse de la base de sondage et les erreurs de mesures associées à des questions difficiles à interpréter, à une sous-déclaration de la part des répondants due par exemple au fait que la consommation de cannabis est illégale chez les individus âgés de moins de 18 ans, à la saisie ou au traitement de données. Il a déjà été question, dans les sections précédentes, de la principale source d'erreur non liée à l'échantillonnage, soit la non-réponse.

#### ► L'erreur due à l'échantillonnage

Ce type d'erreur se répercute sur les estimations produites, dont la précision est influencée par la complexité du plan d'échantillonnage. Il est donc nécessaire de

mesurer la précision de chaque estimation avant de procéder à l'analyse et à l'interprétation des résultats inférés à la population visée. Dans l'EQC 2019, l'estimation de la variance et les tests statistiques sont effectués à l'aide de poids d'autoamorçage, aussi appelés « poids *bootstrap* ». Ainsi, une série de 500 poids d'autoamorçage a été créée afin de tenir compte adéquatement non seulement du plan de sondage complexe, mais aussi de tous les ajustements d'inadmissibilité, de non-réponse et de calage apportés à la pondération dans l'estimation de la variance et les tests statistiques. Ces poids ont par la suite été utilisés avec le logiciel SUDAAN. Le coefficient de variation (CV), qui permet la mesure de la précision relative d'une estimation, est utilisé pour quantifier l'erreur d'échantillonnage. Le CV s'exprime comme suit :

$$CV = \frac{\sqrt{\text{variance de l'estimation}}}{\text{estimation}}$$

Plus le CV est petit, plus l'estimation est précise. Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est supérieur à 15 % sont accompagnées d'un symbole (voir tableau 1.3).

Tableau 1.3

#### Système de classification des estimations, en termes de précision, en vigueur à l'Institut de la statistique du Québec

Précision de l'estimation (CV)	Signe distinctif	Réserve à mentionner lors de la diffusion
CV ≤ 15 %	(aucun signe)	Estimation diffusée sans mention.
15 % < CV ≤ 25 %	*	Estimation à interpréter avec prudence.
CV > 25 %	**	Estimation à utiliser avec circonspection, fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec.

## 1.4.2 Analyses et tests statistiques

Dans le rapport de l'EQC 2019, en présence d'un croisement entre deux variables du fichier de l'EQC, un test global du khi-deux<sup>24</sup> est effectué. Ce test permet la vérification de la présence d'une association entre la variable analysée et la variable de croisement. Les tests dont le seuil observé est inférieur au seuil de signification fixé, soit 5 % pour les analyses provinciales, montrent une association significative.

Lorsque la variable (d'analyse ou de croisement) compte plus de deux catégories et que le test global est significatif au seuil de signification fixé, des tests d'égalité de deux proportions sont réalisés afin que les associations révélées par les tests du khi-deux significatifs soient mieux comprises. Ces tests sont basés sur une statistique de Wald calculée à partir de la différence des transformations *logit*<sup>25</sup> des proportions estimées. La variance et la covariance de la différence des *logits* sont calculées à l'aide des poids d'autoamorçage. Cette méthode requiert les 500 pondérations d'autoamorçage et peut être utilisée tant pour les comparaisons de données de l'édition 2019 que pour les comparaisons avec l'édition 2018 ou avec une édition future de l'enquête. Notons qu'un écart important entre deux proportions n'est pas nécessairement statistiquement significatif. Tout dépend de la variabilité associée aux estimations.

## 1.5 Présentation des résultats

Dans le rapport de l'EQC 2019, la présentation des résultats rend compte du fait que les statistiques fournies sont des estimations et non des valeurs exactes. Par ailleurs, les proportions sont présentées avec une décimale dans les tableaux et figures, mais ont été arrondies à l'unité dans le texte, à l'exception des estimations inférieures à 5 % qui sont présentées avec une décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions de certains tableaux ou figures peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Dans les tableaux et figures, les estimations dont le CV est inférieur ou égal à 15 % sont suffisamment précises pour être présentées sans indication. Les estimations dont le CV est supérieur à 15 %, mais inférieur ou égal à 25 % sont marquées d'un astérisque (\*) pour indiquer que leur précision est passable et qu'elles doivent être interprétées avec prudence. Les estimations dont le CV est supérieur à 25 % sont marquées d'un double astérisque (\*\*) pour indiquer leur faible précision et le fait qu'elles doivent être utilisées avec circonspection ; elles ne sont fournies qu'à titre indicatif.

En général, dans le but de faire ressortir les principales différences, seuls les résultats significatifs au seuil de 5 % sont mentionnés dans le texte. Par ailleurs, il arrive que deux proportions, même si elles semblent différentes, ne le soient pas d'un point de vue statistique. On dit dans ce cas qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative ou que l'enquête ne permet pas la détection de différence entre ces proportions.

Dans les tableaux et figures présentant des analyses bivariées, en présence d'un résultat global significatif (selon le test du khi-deux), des lettres en exposant ajoutées aux statistiques présentées indiquent quelles sont les paires de catégories d'une variable de croisement pour lesquelles la variable d'analyse diffère significativement, au seuil de 5 %. Une même lettre révèle un écart significatif entre deux catégories.

24. Plus précisément, c'est la statistique F (version log-linéaire) correspondant à un ajustement de Satterthwaite du test du khi-deux qui est utilisée.

25. La transformation  $\text{logit} = \log(p/(1 - p))$  est utilisée comme transformation normalisatrice dans la construction d'intervalles de confiance afin que leurs taux de couverture soient améliorés, en particulier pour de petites proportions (Korn et Graubard, 1999).



## 1.6 Portée et limites de l'enquête

La participation des individus à l'enquête a été très bonne, comme le démontre le taux de réponse obtenu lors de la collecte des données (66 %), qui est supérieur à celui prévu. Le potentiel analytique des données de l'enquête se rapportant à l'ensemble des répondants, par exemple le taux de consommateurs de cannabis dans les 12 derniers mois, est excellent, et la précision obtenue est très près de celle visée lors de la conception du plan de sondage. Par ailleurs, le nombre de répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis dans les 12 derniers mois étant atteint pour chaque catégorie d'âge, ou très près de l'être, la précision visée pour chacune des estimations associées aux questions se rapportant aux personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 derniers mois est également très près de celle visée par le plan de sondage.

La consommation de cannabis est potentiellement influencée, tout comme d'autres comportements, par le phénomène de « désirabilité sociale ». Il peut donc y avoir, lié à ce phénomène, une sous-déclaration de la consommation de cannabis. En plus, le fait que la consommation de cannabis est illégale chez les individus âgés de moins de 18 ans et était complètement illégale pour une partie de la période de référence (12 derniers mois) de la plupart des questions portant sur la consommation de cannabis pourrait accentuer cette sous-déclaration. D'un autre côté, en raison de la légalisation du cannabis, la « désirabilité sociale » et la sous-déclaration pourraient avoir diminué dans la dernière année, comparativement à l'édition précédente de l'enquête. On ne peut cependant pas savoir dans quelle proportion le biais entraîné par ces phénomènes peut être présent.

Lors de la comparaison entre les éditions 2018 et 2019 de l'enquête, il est important de tenir compte du fait qu'il est possible que la hausse de la proportion de consommateurs observée pour certains indicateurs soit en partie explicable par une augmentation de la déclaration. Cette hausse de la déclaration pourrait s'expliquer par le fait que la consommation de cannabis est devenue légale entre-temps. De plus, étant donné que le questionnaire a subi quelques modifications entre les deux éditions de l'enquête, la comparaison pour certaines questions n'est pas toujours possible ou demande d'être interprétée avec prudence. Par exemple, l'inversion de l'ordre des questions Q1a, Q1b et Q1c pourrait avoir eu un effet sur

les résultats obtenus, plus particulièrement chez les personnes qui ont répondu par entrevue téléphonique. Les trois questions apparaissent sur la même page dans le questionnaire Web ; les répondants les voient donc en même temps. Notre hypothèse est que les réponses obtenues avec le questionnaire Web en seraient moins affectées. Puisque la majorité des répondants ont répondu sur le Web dans les deux éditions de l'enquête, nous pensons que la comparaison entre les deux éditions peut être effectuée, avec prudence. Le tableau A2 en annexe présente la comparaison de chacune des questions du questionnaire de 2019 avec celui de 2018. Des recommandations quant à la comparabilité de chacune des questions entre les deux éditions de l'enquête y sont présentées.

Il est important de tenir compte des mises en garde et des recommandations mentionnées dans les sections précédentes afin d'utiliser adéquatement les données de cette enquête. La section 1.4.1 explique, entre autres, comment tenir compte du plan de sondage complexe lors de la mesure de la précision des résultats produits. Comme mentionné à la section 1.3.3, une analyse de la non-réponse partielle devrait être effectuée pour tous les résultats qui seront produits afin de vérifier si cette non-réponse est importante et problématique. Finalement, il faut prendre en considération lors de l'interprétation des résultats que l'erreur due à l'imputation pour le revenu du ménage n'est pas prise en compte dans la mesure de précision (section 1.3.3).

# Caractéristiques de la population visée

Florence Conus

La consommation de cannabis et les perceptions de la population à l'égard du cannabis diffèrent en fonction des caractéristiques des individus. Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques de la population visée par l'EQC 2019 (tableau 2.1). Il s'agit des variables qui ont été retenues comme variables de croisement pour les différents comportements et attitudes à l'égard du cannabis traités dans le rapport intitulé *Enquête québécoise sur le cannabis 2019. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et comparaison avec l'édition de 2018.*

## 2.1 Sexe et âge

Le sexe et l'âge sont deux variables fortement associées à la consommation de cannabis et aux perceptions à l'égard du cannabis. Puisque les données de l'EQC 2019 ont été calées sur les données de population, les hommes représentent 49,7 % de la population visée de 15 ans et plus, et les femmes, 50,3 % (tableau 2.1). Le plan d'échantillonnage de l'enquête est conçu de manière à permettre l'atteinte d'objectifs de précision pour cinq catégories d'âge. Les adolescents de 15 à 17 ans représentent 3,5 % de la population visée, alors que pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans, cette proportion est de 10 %. Il y a 15 % de personnes de 25 à 34 ans, 32 % de 35 à 54 ans et 40 % de 55 ans et plus. Les analyses portant sur les variables liées à la consommation de cannabis ont été faites selon ces catégories.

Tableau 2.1

Caractéristiques de la population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2019

	%
<b>Sexe</b>	
Homme	49,7
Femme	50,3
<b>Âge</b>	
15-17 ans	3,5
18-24 ans	9,7
25-34 ans	15,4
35-54 ans	31,8
55 ans et plus	39,7
<b>Plus haut niveau de scolarité</b>	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	16,7
Diplôme d'études secondaires	19,0
Diplôme d'études collégiales	33,2
Diplôme d'études universitaires	31,1
<b>Indice de défavorisation matérielle et sociale</b>	
1 – Très favorisé	18,5
2	22,7
3	20,9
4	19,3
5 – Très défavorisé	18,6
<b>Niveau élevé de détresse psychologique</b>	
Oui	19,2
Non	80,8
<b>Satisfaction à l'égard de sa vie</b>	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	7,8
Généralement satisfait ou très satisfait	92,2

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

## **2.2** **Caractéristiques socioéconomiques**

Le tableau 2.1 montre que près des deux tiers des personnes visées par l'EQC 2019 ont obtenu soit un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (33 %), soit un diplôme d'études universitaires (31 %). Ce sont 19 % des personnes qui détiennent un diplôme d'études secondaires et 17 % qui n'ont pas de diplôme. Pour ce qui est de l'indice de défavorisation matérielle et sociale, on observe que la distribution de la population à l'étude dans les quintiles de l'indice (entre 19 % et 23 %) est proche de la distribution théorique des quintiles (20 % pour chaque catégorie).

## **2.3** **Caractéristiques liées à la santé mentale**

Deux variables liées à la santé mentale ont été analysées dans l'EQC 2019. Il s'agit, dans un premier temps, du niveau de détresse psychologique construit selon l'échelle de Kessler K6 (Kessler et autres, 2002 ; Kessler et autres, 2003 ; Kessler et autres, 2010). Comme illustré au tableau 2.1, on observe que, dans l'EQC 2019, 19 % de la population visée se situe au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique. Dans un deuxième temps, la satisfaction à l'égard de sa vie est étudiée. On constate que 92 % de la population est généralement satisfaite ou très satisfaite de sa vie.

# Conclusion

Ce document contient les informations méthodologiques de l'EQC 2019. La population visée et ses caractéristiques y sont présentées. Des informations sur le plan d'échantillonnage et la collecte de données y sont également incluses afin que les conditions et le contexte dans lequel l'enquête a été réalisée soient bien situés. Puisque l'enquête a été faite de manière à ce que ses résultats soient inférés à la population visée, une section portant sur le traitement des données, notamment les méthodes de pondération appliquées, se trouve également dans ce rapport. Enfin, des informations relatives aux méthodes d'analyse des données issues de l'enquête sont fournies.

L'on retiendra que l'EQC 2019 a permis de rejoindre plus de 10 000 Québécois de 15 ans et plus entre février et juin 2019. La participation à l'enquête a été très bonne comme en témoigne le taux de réponse de 66 %, qui est supérieur à celui attendu. Le potentiel analytique de l'enquête est excellent, surtout pour les questions qui visent l'ensemble des répondants. Par ailleurs, les proportions de consommateurs de cannabis ventilées selon l'âge sont également d'une très bonne précision. Mentionnons toutefois que pour certaines questions, un taux de non-réponse partielle supérieur à 5 % a été constaté.

L'ensemble des informations présentées dans ce rapport vise à outiller l'utilisateur des données tout comme le lecteur du rapport dans son analyse et son interprétation des résultats de l'EQC 2019.

# Références bibliographiques

- CAMIRAND, H., I. TRAORÉ et J. BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 208 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-globale/sante-quebecois-2014-2015.pdf)] (Consulté le 3 mars 2020).
- ELTINGE, J. L., et I. S. YANSANEH (1997). « Méthodes diagnostiques pour la construction de cellules de correction pour la non-réponse, avec application à la non-réponse aux questions sur le revenu de la U.S. Consumer Expenditure Survey », *Techniques d'enquête*, [En ligne], produit n° 12-001-X19970013103 au catalogue de Statistique Canada, vol. 23, n° 1, juin, p. 37-45. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/1997001/article/3103-fra.pdf?st=YRiuivNK)] (Consulté le 3 mars 2020).
- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [[www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf](http://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf)] (Consulté le 3 mars 2020).
- HAZIZA, D., et J.-F. BEAUMONT (2007). "On the Construction of Imputation Classes in Surveys", *International Statistical Review*, [En ligne], vol. 75, n° 1, avril, p. 25-43. doi : [10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x](https://doi.org/10.1111/j.1751-5823.2006.00002.x).
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC [INSPQ] (2019). *Indice de défavorisation, Québec, 2016*, [En ligne]. [[www.inspq.qc.ca/santescope/indice-de-defavorisation/indice-de-defavorisation-quebec-2016](http://www.inspq.qc.ca/santescope/indice-de-defavorisation/indice-de-defavorisation-quebec-2016)].
- KESSLER, R. C., et autres (2002). "Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress", *Psychological Medicine*, [En ligne], vol. 32, n° 6, août, p. 959-976. [[www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12214795](http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12214795)] (Consulté le 3 mars 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2003). "Screening for serious mental illness in the general population", *Archives of General Psychiatry*, [En ligne], vol. 60, n° 2, février, p. 184-189. doi : [10.1001/archpsyc.60.2.184](https://doi.org/10.1001/archpsyc.60.2.184). (Consulté le 3 mars 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2010). "Screening for serious mental illness in the general population with the K6 screening scale: results from the WHO World Mental Health (WMH) survey initiative", *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, [En ligne], vol. 19, suppl. 1, juin, p. 4-22. doi : [10.1002/mpr.310](https://doi.org/10.1002/mpr.310). (Consulté le 3 mars 2020).
- KORN, E. L., et B. I. GRAUBARD (1999). *Analysis of Health Surveys*, New York, John Wiley & Sons, 382 p.
- RUST, K. F., et J. N. K. RAO. (1996). "Variance estimation for complex surveys using replication techniques", *Statistical Methods in Medical Research*, [En ligne], vol. 5, n° 3, septembre, p. 283-310. doi : [10.1177/096228029600500305](https://doi.org/10.1177/096228029600500305).
- TRAORÉ, I., M.-C. STREET, H. CAMIRAND, D. JULIEN, K. JOUBERT et M. BERTHELOT (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 3, 306 p. [[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf)].

# Annexe

Tableau A1

Variables présentant un taux de non-réponse partielle pondéré supérieur à 5 %, Québec, 2019

Nom de la variable	Mesure	Taux de non-réponse partielle pondéré	Effet possible sur l'analyse
Q19E	Depuis la légalisation, la raison pour laquelle les gens n'ont pas acheté tout leur cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC est-elle la <b>mauvaise qualité des produits vendus</b> ?	5,9 %	Négligeable
Q19H	Depuis la légalisation, la raison pour laquelle les gens n'ont pas acheté tout leur cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC est-elle le <b>délai avant d'obtenir du cannabis</b> ?	5,2 %	Négligeable
Q21B	<b>Quantité (unité)</b> de la forme de cannabis principalement achetée lors du plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal.	5,4 %	Négligeable
Q22	<b>Montant payé</b> pour la forme de cannabis principalement achetée lors du plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal.	8,3 %	Négligeable
Faible_revenu	Mesure de faible revenu	25,0 %	Sous-estimation de la variance due à l'imputation effectuée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019.

Tableau A2

## Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
<b>Section 1 – Perceptions et attitudes à l'égard du cannabis</b>					
Q1c	Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion ... du cannabis à des fins non médicales	Q1a	Idem	L'ordre dans lequel les trois questions ont été posées a été modifié entre 2018 et 2019.	± La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Toutefois, elle doit être faite avec prudence, car le changement d'ordre des questions pourrait avoir eu un impact sur les résultats obtenus, notamment chez les personnes qui ont répondu par entrevue téléphonique (alors que les trois questions apparaissaient sur la même page dans le questionnaire Web).
Q1a	... de l'alcool	Q1b	Idem		
Q1b	... du tabac	Q1c	Idem		
Q2a	Selon vous, au moment de la consommation, quels sont les effets du cannabis sur une personne au niveau de...?	Q2a	Idem	Choix de réponse en 2018 : « effet positif » ou « effet négatif » Choix de réponse en 2019 : « effet bénéfique » ou « effet néfaste » Le choix de réponse « Ne sais pas » n'était pas offert en 2018, mais il l'était en 2019.	× Non comparable car les termes utilisés dans les choix de réponses sont trop différents entre 2018 et 2019 et un choix de réponse de plus a été offert en 2019.
Q2b	... son humeur	Q2b	Idem		
Q2c	... sa créativité	Q2c	Idem		
Q2d	... sa gêne ou ses inhibitions	Q2d	Idem		
Q2e	... son anxiété	Q2e	Idem		
Q2f	... son sommeil	Q2f	Idem		
Q2g	... sa capacité à se concentrer	Q2g	Idem		
Q2h	... son attention	Q2h	Idem		
Q2i	... sa prise de décisions	Q2i	Idem		
Q3	Selon vous, la consommation de cannabis nuit-elle à la capacité de conduire un véhicule motorisé (p. ex., voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) ?	Q3	(...) la consommation de cannabis diminuée-t-elle (...)	Modification du verbe de la question entre 2018 et 2019.	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.
Q4a	Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis...? ... à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine	Q4a	Idem	-	✓

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q4b	... régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus	Q4b	Idem	-	✓
Q5	Selon vous, quel est le pourcentage de personnes de votre âge, au Québec, qui consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement)?	Q5	Idem	-	✓
Q6	Selon vous, parmi les personnes de votre entourage (amis, connaissances, collègues et membres de votre famille), combien consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement)?				
Q7	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris place comme passager dans un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain) conduit par une personne qui avait consommé du cannabis dans les deux heures précédant la conduite ?	Q6	Idem	-	✓
<b>Section 2 – Consommation de cannabis</b>					
Q8	Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?	Q7	Idem	-	✓
Q9a	Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?	Q8a	Idem	-	✓
Q9b	Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie d'âge vous vous trouviez lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ? ... Moins de 12 ans ... 12 ans à 15 ans ... 16 ans à 19 ans ... 20 ans à 24 ans ... 25 ans à 29 ans ... 30 ans à 34 ans ... 35 ans et plus	Q8b	Idem  ... Moins de 15 ans ... 15 ans à 17 ans ... 18 ans à 20 ans ... 21 ans à 24 ans ... 25 ans à 29 ans ... 30 ans à 34 ans ... 35 ans et plus	Modification des catégories de choix de réponses.	± Cette question est utilisée pour compléter l'information colligée à la question précédente. La comparabilité dépend donc des catégories d'analyse choisies pour l'âge d'initiation à la consommation de cannabis.



**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q10	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?	Q9	Idem	-	✓
Q11	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?	Q10	Idem	-	✓
Q11		Q11	Avez-vous consommé du cannabis pour la première fois après sa légalisation au Canada (le 17 octobre 2018)?		
Q12		Q12	Depuis la légalisation du cannabis au Canada (depuis le 17 octobre 2018), diriez-vous que votre consommation de cannabis... ? ... a augmenté ... a diminué ... est restée la même		
Q12a	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ?... ... Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare	Q13a	Idem	-	✓
Q12b	... Vous l'avez inhalé par « dabbing » ce qui inclut l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud	Q13b	Idem	-	✓
Q12c	... Vous l'avez vaporisé ou vapoté (p. ex. avec un vaporisateur, un vaporisateur stylo ou une cigarette électronique, etc.)	Q13c	... Vous l'avez inhalé sous forme de e-liquide par vapotage (p. ex. avec une cigarette électronique)	En 2019, la méthode par vapotage a été isolée de celle par vaporisation.	± Il est acceptable de comparer ces informations si les réponses aux deux questions de 2019 sont regroupées afin de correspondre à la question de 2018.
Q12d	... Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons, etc.)	Q13d	... Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif)		
Q12d	... Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons, etc.)	Q13e	Idem	-	✓
Q12e	... Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons)	Q13f	Idem	-	✓

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q12f	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ?	Q13g	... Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule		
Q13a	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé les formes de cannabis suivantes ?...	Q13h	... Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (spray, poche-pouche)		
Q13b	... Cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées	Q13i	Idem	-	x Comme la liste des méthodes de consommation diffère entre 2018 et 2019, l'information relative aux autres méthodes n'est pas comparable.
Q13c	... Concentré liquide (p. ex. huile de cannabis ou de haschich, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable, etc.)	Q14a	Idem	L'ordre des éléments de l'énoncé a été modifié.	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.
Q13d	... Concentré solide (p. ex. dabs, shatter, budder, wax, etc.) excluant le haschich	Q14b	Idem	-	✓
Q13e	... Produits alimentaires ou boissons	Q14c	... Extrait ou concentré liquide (p. ex. huile ou extrait de cannabis ou de haschich tel que rosin ou distillat, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable)	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q13f	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis sous une autre forme que celles mentionnées précédemment ?	Q14d	... Extrait ou concentré solide, à l'exception du haschich (p. ex. dabs, shatter, budder, wax)	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q14a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées ?	Q14e	Idem	-	x Comme la liste des formes consommées diffère entre 2018 et 2019, l'information relative aux autres formes n'est pas comparable.
Q14b	... Cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées	Q15a	(...) du cannabis sous forme de fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds?	L'ordre des éléments de l'énoncé a été modifié.	✓ Aucun enjeu de comparabilité, car la compréhension des répondants devait être la même.

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q15a	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé des cocottes, buds, fleurs ou feuilles séchées, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?				
Q14b	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de haschich ou skuff ?	Q15b	Idem	-	✓
Q15b	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du haschich ou skuff, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?				
Q14c	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de concentré liquide ?	Q15c	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme d'extrait ou de concentré liquide (p. ex. huile ou extrait de cannabis ou de haschich tel que rosin ou distillat, cartouche d'huile, vaporisateur stylo jetable) ?	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q15c	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du concentré liquide, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?				
Q14d	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme de concentré solide excluant le haschich ?	Q15d	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis sous forme d'extrait ou de concentré solide excluant le haschich (p. ex. dabs, shatter, budder, wax) ?	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Il est recommandé de préciser que la désignation de certaines formes a sensiblement varié.
Q15d	Au cours des 12 derniers mois, durant les jours où vous avez consommé du concentré solide excluant le haschich, quelle quantité avez-vous consommée, en moyenne, dans une journée ?				
		Q15e	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous mangé un produit alimentaire contenant du cannabis ?		
		Q16	Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ?		

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q16	Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé? ... Il a été cultivé par moi ou pour moi ... Après d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ... Directement, auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ... Après d'un dispensaire ou d'un club compassion ... Après d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ... Autre, veuillez préciser	Q17	Idem  ... Après de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique  ... Après d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec	Certains choix de réponses ont été ajoutés pour représenter les sources d'approvisionnement disponibles en 2019.	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La question générale et les choix de réponses similaires sont comparables.</li> <li>✗ Les choix de réponses ajoutés ne sont pas comparables, car ils sont absents du questionnaire de 2018.</li> <li>✗ L'information relative aux autres sources d'approvisionnement n'est pas comparable, car la liste des sources diffère entre 2018 et 2019.</li> </ul>
Q17	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence vous êtes-vous procuré du cannabis auprès d'une source en ligne (Internet) autre qu'un producteur autorisé de Santé Canada ?	Q18	Depuis la légalisation du cannabis au Canada (le 17 octobre 2018), quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ?		
		Q19a	Depuis la légalisation, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ? ... Le prix ... Les problèmes d'approvisionnement de la SQDC		
		Q19b	... Les problèmes d'approvisionnement de la SQDC		
		Q19c	... L'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée		
		Q19d	... L'absence de produits vendus sous forme de concentrés, de produits comestibles ou à boire, etc.		
		Q19e	... La mauvaise qualité des produits vendus (p. ex. trop secs, poids moindre que celui affiché sur le contenant)		

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q19f	... Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur	Q19f	... Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur		
Q19g	... La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à Internet)	Q19g	... La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à Internet)		
Q19h	... Le délai avant d'obtenir du cannabis (p. ex. temps de livraison)	Q19h	... Le délai avant d'obtenir du cannabis (p. ex. temps de livraison)		
Q19j	Existe-t-il d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ?	Q19j	Existe-t-il d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ?		
Q20	Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ?	Q20	Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ?		
Q21	Quelle quantité de ce produit avez-vous achetée ?	Q21	Quelle quantité de ce produit avez-vous achetée ?		
Q22	Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat ?	Q22	Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat ?		
Q18a	Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ?...	Q23a	Idem	-	✓
Q18b	... Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes	Q23b	Idem		
Q18c	... Pour relaxer ou vous détendre	Q23c	Idem		
Q18d	... Pour vous sentir « buzzé » ou pour sentir un « high »	Q23d	Idem		
Q18e	... Pour vous aider avec votre sommeil	Q23e	Idem		
Q18f	... Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions	Q23f	Idem		
Q18g	... Pour diminuer ou augmenter l'effet d'une autre drogue	Q23g	Idem		

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q18h	... Parce que vous en avez besoin ou vous êtes dépendant	Q23h	Idem	-	✓
		Q23i	... Pour le plaisir		
		Q23j	... Pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser		
Q18i	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour une autre raison que celles mentionnées précédemment ?	Q23k	Idem	-	× L'information relative aux autres raisons de consommation n'est pas comparable, car la liste des raisons énumérées diffère entre 2018 et 2019.
Q19	Vous avez mentionné avoir utilisé du cannabis au cours des 12 derniers mois pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes, avez-vous un document médical d'un médecin vous autorisant à consommer du cannabis ?	Q24	Idem	-	✓
Q20	Pour quel(s) problème(s) de santé ou symptôme(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ?	Q25	Idem	-	✓
	... Douleur chronique (arthrite, maux de dos ou migraine)				
	... Nausées ou vomissements				
	... Manque d'appétit ou perte de poids				
	... Dépression				
	... Sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique ou traumatisme médullaire				
	... Épilepsie				
	... Anxiété ou nervosité				
	... Glaucome				
	... Troubles du sommeil				
	... Syndrome de stress post-traumatique				
	... Toxicomanie ou sevrage pour une autre substance				
	... Autre, veuillez préciser				

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q21	Au cours des 12 derniers mois, à quel(s) endroit(s) avez-vous consommé du cannabis? ... À l'intérieur ou à l'extérieur d'une résidence privée ... À l'occasion d'un concert, d'un événement sportif, d'un festival, etc. ... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un bar ou d'un restaurant ... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement scolaire secondaire, collégial ou universitaire ... À l'intérieur ou à l'extérieur de votre lieu de travail ... À l'intérieur d'une voiture ... Dans un lieu public extérieur (rue, parc, ruelle, etc.) ... Autre, veuillez préciser	Q26	Idem ... À l'intérieur d'une résidence privée ... À l'extérieur d'une résidence privée comme dans la cour ou sur le balcon ... À l'occasion d'un concert, d'un événement sportif, d'un festival, etc. ... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un bar ou d'un restaurant ... À l'intérieur ou à l'extérieur d'un établissement scolaire secondaire, collégial ou universitaire ... À l'intérieur ou à l'extérieur de votre lieu de travail ... À l'intérieur d'une voiture ... Dans un lieu public extérieur (rue, parc, ruelle, etc.) ... Autre, veuillez préciser	Le choix de réponse « à l'intérieur ou à l'extérieur d'une résidence privée » présent en 2018 a été séparé en deux énoncés en 2019 et des exemples ont été ajoutés pour le choix « à l'extérieur d'une résidence privée ». Un nouveau choix de réponse a été ajouté à la liste, soit « dans la nature (en forêt, en camping, à la pêche, etc.) ».	<ul style="list-style-type: none"> <li>± Il est acceptable de comparer l'information si les réponses aux deux énoncés de 2019 sont regroupées afin de correspondre à l'énoncé de 2018.</li> <li>✓ Les lieux dont la désignation est semblable en 2018 et 2019 sont comparables.</li> <li>× L'information relative aux autres lieux de consommation n'est pas comparable, car la liste des lieux énumérés diffère entre 2018 et 2019.</li> </ul>
Q22	Au cours des 12 derniers mois, avec qui avez-vous consommé du cannabis? ... Vous avez consommé seul ... Époux ou épouse ou conjoint ou conjointe ... Membre(s) de la famille ... Ami(s) ... Collègue(s) ... Étranger(s) ... Revendeur(s) ... Autre, veuillez préciser	Q27	Idem ... Autre, veuillez préciser	-	✓
Q23	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain (VTT)) dans les deux heures suivant la consommation de cannabis?	Q28	Idem	-	✓

## Tableau A2 (suite)

## Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
<b>Section 3 – Effets de la consommation de cannabis</b>					
Q24a	Au cours des 12 derniers mois, quel effet votre consommation de cannabis a-t-elle eu sur ... Vos amitiés ou votre vie sociale	Q29a	Idem	-	✓
Q24b	... Votre santé physique	Q29b	Idem	-	✓
Q24c	... Votre mobilité physique	Q29c	Idem	-	✓
Q24d	... Votre santé mentale	Q29d	Idem	-	✓
Q24e	... Votre vie de famille ou de couple	Q29e	Idem	-	✓
Q24f	... Votre travail ou vos études	Q29f	Idem	-	✓
Q24g	... Votre qualité de vie	Q29g	Votre qualité de vie	-	✓
Q25- Q30	Outil ASSIST	Q30- Q35	Outil ASSIST	-	✓
<b>Section 4 – Consommation d'autres substances que le cannabis</b>					
Q34	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées?	Q36	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées?	La question de 2018 a été déplacée plus en amont dans le questionnaire de 2019.	✓ Aucun enjeu de comparabilité.
Q31a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci)? ... Alcool	Q37a	Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci)? ... Alcool	En 2019, seuls les consommateurs de cannabis ayant dit avoir consommé de l'alcool à la question précédente se sont fait poser la question sur la consommation concomitante d'alcool et de cannabis. En 2018, tous les consommateurs de cannabis se sont fait poser cette question.	± L'information peut être comparée entre 2018 et 2019 si un recodage des données de 2018 est fait afin d'avoir le même dénominateur, soit seulement les consommateurs de cannabis qui ont consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois.
Q31b	... Tabac ou cigarette électronique (mêlé ou non au cannabis)	Q37b	... Tabac ou nicotine sous toutes ses formes (fumé ou dans une cigarette électronique, mélangé ou non au cannabis)	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	✓ La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable dans la mesure où les exemples font référence aux mêmes types de produits.
Q31c	... Analgésiques ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid <sup>MD</sup> , morphine, Demerol, Fentanyl, Tylenol avec codéine n°3, etc.)	Q37c	... Opiacés ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid <sup>MD</sup> , morphine, Demerol, Fentanyl, médicaments contenant de la codéine)	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	× Non comparable car les termes sont trop différents.



Tableau A2 (suite)

## Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q31d	... Stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Ritalin <sup>MD</sup> , Concerta <sup>MD</sup> , Adderall <sup>MD</sup> , Dexedrine, etc.)	Q37d	... Stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex. Ritalin <sup>MD</sup> , Concerta <sup>MD</sup> , Adderall <sup>MD</sup> , Dexedrine)		✓
Q31e	... Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., diazépam, lorazépam, Valium <sup>MD</sup> , Ativan <sup>MD</sup> , alprazolam, Xanax, clonazépam, Rivotril <sup>MD</sup> , etc.)	Q37e	... Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex. diazépam, lorazépam, Valium <sup>MD</sup> , Ativan <sup>MD</sup> , alprazolam, Xanax, clonazépam, Rivotril <sup>MD</sup> )		✓
Q31f	... Médicament en vente libre de types antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou antiémétique (p. ex. Gravol <sup>MD</sup> , Bénédryl <sup>MD</sup> , Dorm-aide <sup>MD</sup> , Sleep-EZE <sup>MD</sup> , sirop DIM, Sudafed <sup>MD</sup> , Triatec-8 <sup>MD</sup> , Calmylin <sup>MD</sup> avec codéine, etc.)	Q37f	... Médicament de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou anti-nauséeux (prescrit ou non pour vous) (p. ex. Gravit <sup>MD</sup> , Bénédryl <sup>MD</sup> , Dorm-aide <sup>MD</sup> , Sleep-EZE <sup>MD</sup> , sirop DIM, Sudafed <sup>MD</sup> , Triatec-8 <sup>MD</sup> , Calmylin <sup>MD</sup> avec codéine, etc.)	L'énoncé et les exemples cités ont été modifiés.	± La comparaison entre 2018 et 2019 est faisable. Il est recommandé de préciser que l'énoncé a sensiblement varié.
Q31g	... Autre drogue ou substance illicite	Q37g	... Autre drogue ou substance illicite		✓
Q32	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé des cannabinoïdes synthétiques, c'est-à-dire des produits comme le Spice, le K2 ou le Yucatan Fire?				
Q33	Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez bu un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée ?				
Q35	Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous bu < 5 pour les hommes ; 4 pour les femmes > verres d'alcool ou plus à une même occasion ?				
<b>Section 5 – Santé générale et santé mentale</b>					
Q36	En général, diriez-vous que votre santé est...?	Q38	Idem		✓
Q37	Quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait » et 10 signifie « Très satisfait » ?	Q38a	Idem		✓

**Tableau A2 (suite)**  
**Contenu des questionnaires de l'EQC 2018 et de l'EQC 2019 et comparabilité**

EQC 2018		EQC 2019		Modification	Comparabilité
N°	Question	N°	Question		
Q38	En général, diriez-vous que votre santé mentale est...?	Q38b	Idem	-	✓
Q39- Q44	Échelle de détresse psychologique de Kessler (K6)	Q39- Q44	Idem	-	✓
<b>Section 6 – Profil des répondants</b>					
Q45a	Êtes-vous né(e) au Canada ?	Q45a	Idem	-	✓
Q45b	Depuis combien d'années vivez-vous au Canada ?	Q45b	Idem	-	✓
Q46	Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ?	Q46	Idem	-	✓
Q47	En vous incluant, combien de personnes habitent dans votre foyer (ménage) ?	Q47	Idem	-	✓
Q48	Quel type de situation correspond le mieux à la composition actuelle de votre foyer (ménage) ?	Q48	Idem	-	✓
Q49	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété ?	Q49	Idem	-	✓
Q50	Au cours des 12 derniers mois, quelle était votre occupation principale ?	Q50	Idem	-	✓
Q51- Q52d	Pour les 12 derniers mois, quel a été le revenu total approximatif de tous les membres du ménage provenant de toutes les sources, avant impôt et autres retenues ?	Q51- Q52d	Idem	-	✓
Q53 a-b	Votre code postal est-il bien le <CPP> ?	Q53 a-b	Idem	-	✓

- ✓ Comparaison faisable.
- ± Comparaison faisable sous certaines conditions.
- x Comparaison non faisable.
- Aucune modification entre l'EQC 2018 et 2019.
- Question non posée dans une édition de l'EQC.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2019.

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2019 a été menée entre février et juin 2019 et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence de consommation, les types de produits consommés, les sources d'approvisionnement et la conduite de véhicules motorisés dans un contexte de consommation. Les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête ni celles habitant dans une réserve ou vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 10 192 personnes ont participé à l'EQC 2019.

« La statistique au service de la société : la référence au Québec »

[stat.gouv.qc.ca](http://stat.gouv.qc.ca)